



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Azote (agent propulseur)
Autres appellations	N ₂
Utilisation recommandée de la substance et restrictions d'utilisation	
Utilisations identifiées	Agent propulseur d'extinction d'incendie
Restrictions d'utilisation	Consulter les codes applicables en matière de protection contre les incendies.
Identification de la société	Badger Fire Protection
8767 Seminole Trail, Suite 202	8767 Seminole Trail, Suite 202
Ruckersville, VA 22968	Ruckersville, VA 22968
USA	USA
(434) 964-3200	(434) 964-3200
(800) 424-9300	(800) 424-9300
(703) 527-3887 (international)	(703) 527-3887 (international)
23 novembre 2016	23 novembre 2016
1 octobre 2015	1 octobre 2015

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA et du système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification du risque
Gaz sous pression, gaz comprimé
Agent asphyxiant simple

Éléments d'étiquetage
Symboles de risque



Mot d'avertissement : Avertissement

Mentions d'avertissement
Contenant sous pression pouvant exploser sous l'effet de la chaleur.
Agent pouvant déplacer l'oxygène disponible et suffoquer (asphyxier) rapidement les personnes présentes.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Conseils de prudence

Prévention

Ne pas entrer dans un espace clos n'affichant pas une ventilation appropriée.

Porter un équipement de protection respiratoire en cas de ventilation inadéquate.

Réponse

Aucun(e)

Entreposage

Garder le contenant hermétiquement fermé.

Protéger le contenant des rayons du soleil et l'entreposer dans un endroit bien ventilé.

Élimination

Aucun(e)

Autres risques

Éviter l'inhalation directe du gaz non dilué. Cet agent peut provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. L'inhalation à des concentrations très élevées peut produire des étourdissements, de l'essoufflement, des évanouissements ou l'asphyxie.

Limites de concentration spécifiques

Les valeurs indiquées ci-dessous représentent les pourcentages d'ingrédients affichant une toxicité inconnue.

Toxicité aiguë par voie orale	0 %
Toxicité aiguë par voie cutanée	0 %
Toxicité aiguë par inhalation	0 %
Toxicité aiguë pour les organismes aquatiques	100 %

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Synonymes : N₂

Ce produit est une substance.

Nom du composant	Numéro CAS	Concentration
------------------	------------	---------------

Azote	7727-37-9	100 %
-------	-----------	-------

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins nécessaires

Yeux

Aucune mesure spécifique.

Peau

Aucune mesure spécifique.

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme une possible voie d'exposition.

Inhalation

Éloigner la personne du lieu d'exposition. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

4. PREMIERS SOINS

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Outre les informations figurant sous les sections « Description des mesures de premiers soins nécessaires » (ci-dessus) et « Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires » (ci-dessous), aucun autre symptôme et effet n'est prévu.

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis à l'intention des médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés. Utiliser les agents d'extinction appropriés pour les contenants de la zone.

Dangers spécifiques du produit

Les contenants peuvent exploser à la chaleur d'un incendie.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome en fonction des caractéristiques de l'incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éloigner tout contenant fuyant jusqu'à un endroit sécuritaire. Ventiler la zone exposée. Toute fuite à l'intérieur d'un espace clos peut entraîner la suffocation en raison du déplacement de l'oxygène. Par conséquent, il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions environnementales

Aucune. L'agent est un gaz atmosphérique normal.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucun(e)

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Entreposer adéquatement les contenants et bien les fixer pour en prévenir la chute ou empêcher les chocs. Ne pas traîner, glisser ni rouler les contenants. Ne pas laisser tomber les contenants et ne pas les laisser s'entrechoquer. Ne jamais orienter une flamme ou une chaleur directe sur toute partie du contenant.

Conditions relatives à l'entreposage sécuritaire

Entreposer à l'écart des sources de chaleur ou d'allumage. L'aire d'entreposage doit être fraîche, sèche, bien aérée, couverte et hors de la lumière directe du soleil.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition professionnelle pertinentes figurent ci-dessous, le cas échéant.

Azote

Aucun paramètre établi.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser avec une ventilation adéquate (naturelle ou mécanique), particulièrement dans un espace clos.

Mesures de protection individuelles

Protection des voies respiratoires

Aucune protection n'est normalement nécessaire. Dans les atmosphères pauvres en oxygène, utiliser un appareil respiratoire autonome puisqu'un simple appareil respiratoire d'épuration d'air n'offrira pas une protection adéquate.

Protection de la peau

Porter des gants en cuir ou des gants de travail robustes lors de la manutention des cylindres.

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection du corps

Porter des vêtements de travail normaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État physique	Gaz comprimé
Couleur	Incolore
Odeur	Aucun(e)
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet
Densité du gaz	0,075 lb/pi ³ à 70 °F (vapeur)
Intervalle/point d'ébullition (°C/F)	-196 °C/-321 °F
Point de fusion (°C/F)	-210 °C/-346 °F
Point d'éclair (PMCC) (°C/F)	Ininflammable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation (BuAc = 1)	Sans objet
Solubilité dans l'eau	0,2 g/l
Densité relative (air = 1)	0,97
COV (%)	Sans objet
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible
Viscosité	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non explosif
Limite inférieure d'explosivité	Non explosif
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Les contenants peuvent se rompre ou exploser en cas d'exposition à la chaleur.

Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées.

Matières incompatibles

Aucun danger connu.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e)

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Agent asphyxiant simple.

Toxicité systémique pour certains organes cibles, exposition unique

L'exposition à des concentrations élevées d'azote gazeux peut provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. L'inhalation à des concentrations très élevées peut produire des étourdissements, de l'essoufflement, des évanouissements ou l'asphyxie.

Toxicité systémique pour certains organes cibles, expositions répétées

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée ou des voies respiratoires

Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme étant cancérigène par le NTP, le CIRC et l'OSHA.

Génotoxicité

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Danger d'aspiration

Aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

L'azote est naturellement présent dans l'atmosphère.

Persistance et caractère dégradable

L'azote est naturellement présent dans l'atmosphère.

Potentiel de bioaccumulation

L'azote est naturellement présent dans l'atmosphère.

Autres effets nocifs

Aucune étude pertinente.

13. ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Mettre le contenant au rebut conformément aux lois et aux règlements locaux et nationaux applicables. Ne pas découper, percer ou souder le contenant, ni effectuer ces opérations à proximité de celui-ci. En cas de déversement, le contenu se dissipera dans l'atmosphère.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Les informations de cette fiche de données de sécurité concernent un produit ou une matière spécifique plutôt que ses diverses formes ou ses différents états de confinement.

Précautions d'expédition spécifiques :

Les personnes doivent être certifiées en tant qu'expéditeurs de matières dangereuses pour tous les modes de transport.

Les extincteurs pressurisés sont considérés comme matière dangereuse par le Department of Transportation des États-Unis et Transport Canada.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Expéditions en vrac:

DOT CFR 172.101 Data	Azote, comprimés, 2.2, UN1066
Nom d'expédition ONU	Azote, comprimés
Classe ONU	(2.2) Gaz non inflammable
Numéro ONU	UN1066
Groupe d'emballage ONU	Sans objet
Classification pour le transport par avion (IATA)	Consulter la réglementation de l'IATA en vigueur avant toute expédition par avion.
Classification pour le transport maritime (IMDG)	Consulter le code IMDG en vigueur avant toute expédition par voie maritime.

Extincteurs:

DOT CFR 172.101 Data	Extincteurs, 2.2, UN1044
Nom d'expédition ONU	Extincteurs
Classe ONU	(2.2)
Numéro ONU	UN1044
Groupe d'emballage ONU	Sans objet
Classification pour le transport par avion (IATA)	Consulter la réglementation de l'IATA en vigueur avant toute expédition par avion.
Classification pour le transport maritime (IMDG)	Consulter le code IMDG en vigueur avant toute expédition par voie maritime.

Cette section est considérée comme exacte au moment de sa préparation. Elle ne vise pas à constituer un avis ou un résumé complet au regard des lois, règles ou règlements s'appliquant aux matières dangereuses et est susceptible d'être modifiée. Les utilisateurs ont la responsabilité de confirmer la conformité avec l'ensemble des lois, règles et règlements sur les matières dangereuses, en vigueur lors de l'expédition.

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA (États-Unis)

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences des ingrédients répertoriés sur la liste de l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act) des États-Unis relatif aux substances chimiques.

Listes LIS/LES (Canada)

Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS).

SARA Title III, section 311/312 Catégorisation :

Danger lié à la pression.

SARA Title III, section 313

Ce produit ne contient aucun agent chimique qui figure dans la section 313 aux concentrations minimales ou au-delà.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Azote (agent propulseur)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Classifications NFPA

Santé – 0
Inflammabilité – 0
Réactivité – 0
Dangers spéciaux – Aucun

Classifications HMIS

Santé – 0
Inflammabilité – 0
Danger physique – 0
Protection personnelle : voir la section 8
*Chronique

Abréviations

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).
N° CAS : Numéro Chemical Abstracts Service.
CIRC : Centre international de la recherche sur le cancer.
CLmin : Concentration létale minimale.
S.O. : (Sans objet). Indique qu'aucun renseignement pertinent n'a été trouvé ou n'est disponible.
NTP : National Toxicology Program (programme national de toxicologie des États-Unis).
OSHA : Occupational Safety and Health Administration (service de la sécurité et de l'hygiène du travail).
LEA : Limite d'exposition admissible.
FDS : Fiche de données de sécurité.
LECT : Limite d'exposition à court terme.
VLE : Valeur limite d'exposition.

Date de révision : 23 novembre 2016
Date de publication précédente : 1 octobre 2015
Modifications apportées : Mise à jour de l'adresse de l'entreprise

Source des renseignements et références

Cette FDS est préparée par des experts en communication des dangers à partir de renseignements issus des documents de référence internes de la société.

Préparé par : EnviroNet LLC.

Les renseignements et recommandations contenus dans les présentes sont fondés sur des données jugées précises. Badger Fire Protection n'assume aucune responsabilité quant au contenu et à l'exactitude des informations fournies. Il incombe à l'utilisateur de se renseigner quant au caractère opportun du produit pour un usage donné. Nous ne donnons en particulier AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, en ce qui concerne ces informations, et nous rejetons toute responsabilité liée à leur utilisation. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute utilisation ou élimination du produit est effectuée conformément avec les lois et réglementations locales, provinciales, d'État et fédérales en vigueur.